

## CONSEIL MUNICIPAL du 17 novembre 2006

**Présents :** Monsieur DOUET, Madame LAUDJOIS, Madame BOULANGER, Monsieur NORMAND, Monsieur PICOU, Monsieur MAQUET, Madame GON, Monsieur VONCK, Madame FAUCHER.

**Absents excusés :** Mademoiselle PICKERING, Monsieur ANSART

**Présents dans la salle :** Madame LOCRE, secrétaire de mairie, Monsieur Anthony NORMAND.

*Secrétaire de séance :* Madame BOULANGER

### Ordre du jour :

- Conseil de jeunes
- Délibérations :
  - Adhésion à l'Etablissement Public Foncier Local de l'Oise (EPLFLO)
  - Emploi
  - Enfouissement des réseaux
- Travaux en cours
- Vœux
- Concours illuminations
- Communications diverses

Signature du dernier compte-rendu par les membres du Conseil Municipal présents.

---

### CONSEIL DE JEUNES :

Madame GON rend compte des diverses activités du Conseil de jeunes :

- Halloween : la traversée du village ayant eu lieu plus tôt que l'an dernier, le défilé était plus sécurisé ; la récolte des bonbons auprès des habitants a été fructueuse et partagée équitablement. Les jeunes de 10 à 15 ans ont prolongé l'après-midi en organisant une boum qui a bien marché, les jeunes ont été sérieux, ils ont bien rangé et nettoyé la Maison des Loisirs.
- Téléthon : la prochaine réunion sera consacrée à la préparation du Téléthon.

### DELIBERATIONS :

- Adhésion à l'Etablissement Public Foncier Local de l'Oise (EPLFLO) :

Créé par le Conseil Général, cet établissement a pour mission d'acheter des terrains pour des réserves foncières. La commune décide d'adhérer ; Monsieur DOUET sera son représentant, Madame FAUCHER sera suppléante.

- Emploi : Monsieur Rémy DOUET a terminé son contrat de 6 mois. Un contrat spécifique sera fait pour régulariser les heures supplémentaires effectuées. La décision de lui refaire un contrat de 6 mois au printemps prochain est en attente d'informations.

Madame MONTEUX travaille actuellement sur l'informatisation des permis de construire.

- Enfouissement des réseaux : La société STPEE a été retenue pour les travaux rue Niville. Les travaux débuteront le 8 janvier 2007, pour un montant de 153 663,49 € pour la tranche ferme, et 86 286,50 € pour la tranche additionnelle. Les subventions ont été demandées au Conseil Général. Le problème du passage du bus du transport scolaire du RPI sera étudié avec l'entreprise.

### TRAVAUX EN COURS :

- Appartement de la petite école : 1 porte a été remplacée. Reste à changer la seconde.
- Groupe scolaire : l'entreprise Théry a envoyé la facture correspondant aux travaux de réfection de toiture effectués et au montant prévu par l'assurance. Pour les travaux de maçonnerie, 2 entreprises ont envoyé des devis : Balossier : devis pour un montant de 1459.03€, Aristide pour un devis d'un montant de 3553.32€. L'assurance avait prévu une dépense de 3099.60€. Le choix se portera sur le moins cher.
- Plaques chez Monsieur MOYON : Monsieur PICOU y travaille.
- Maison des Loisirs : un devis pour la réfection de parties de toiture (plaques abîmées) a été demandé ; il s'élève à 2212,13€ pour une partie en losange, alors qu'il y a 3 parties à refaire. Le devis prévoit la pose d'un pare-pigeon pour interdire de grimper sur ces toits. D'autres entreprises seront recherchées pour demander d'autres devis.

- Installation des panneaux « stop » : depuis la pose, les remarques ont été favorables, cependant la visibilité rue Porte de Baron vers la rue Moitié est à revoir (changement du parterre de plantes rue moitié envisagé).
- Rond-point : les travaux ont été retardés à cause du problème d'évacuation des eaux de pluie ; Deux fossés drainant seront creusés.
- Hangar : il était prévu près du terrain de football ; mais depuis que Monsieur BEHAR a vendu une parcelle et doit, pour obtenir un permis de construire sur ce terrain, faire une voirie, celle-ci pourrait donner accès au terrain propriété de la commune « la sapinière » et, dans ce cas, le hangar serait installé là.

**VOEUX** : la cérémonie des vœux est prévue le samedi 13 janvier 2007 à 18h00.

**ILLUMINATIONS DE NOEL** : la nacelle a été réservée pour la pose la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre. Le concours des maisons illuminées est abandonné, Monsieur le Maire «encouragera » seulement les habitants à décorer leurs devantures dans l'éditorial du prochain bulletin.

**COMMUNICATIONS DIVERSES :**

- Photocopieur : un nouveau photocopieur a été installé à la mairie, l'ancien est à l'école en remplacement du précédent en bout de course.
- Maison du Conseil Général : elle a été inaugurée le vendredi 27 octobre 2006.
- Affaire Caron Adeline : le jugement en appel est en délibéré, la réponse est attendue fin novembre.
- Etude urbaine : le bureau d'étude « A ciel ouvert » prévoit une réunion de présentation de la première phase le mardi 28 novembre à 17h00.
- SAGE : réunion le 17 novembre : le problème des boues d'Achères est toujours d'actualité, toujours en discussion après l'accord de 2 communes.
- Charte Pays de Sud de l'Oise : une réunion de présentation a eu lieu. Cette charte regrouperait 5 communautés de communes, pour étudier, par exemple, la déviation de Crépy. C'est la CCPV qui décidera d'y adhérer.
- Vitraux de l'église : le devis de l'entreprise Courageux s'élève à 2 292,34€ ; il sera envoyé à l'assurance.
- Réflexion sur l'installation d'éoliennes : une note de la préfecture précise qu'un colloque se tient à Amiens sur ce sujet. Monsieur le Maire demande à chacun de réfléchir à l'intérêt qu'il y aurait de demander l'avis d'un technicien.
- Taxe forfaitaire possible sur terrains nus susceptibles de devenir constructible : à l'étude.
- Règlement sur les productions de déchets : la Préfecture nous informe sur un arrêté qui précise que les producteurs et détenteurs de déchets sont dans l'obligation d'éliminer leurs déchets.
- Des enveloppes pré-timbrées au logo de Montagny seront mises en vente.
- Madame DARRAS arrêtera son travail à la Mairie à la fin de l'année ; une recherche est faite pour trouver une nouvelle femme de ménage pour 4 heures par semaine.
- Après-midi contes le 22 novembre à la bibliothèque.
- Madame BLANC a reçu ce jour un appel surprenant de la part de démarcheurs proposant un rendez-vous pour installer le gaz de ville. La gendarmerie va être alertée.
- Réunion CAFO : une diminution progressive des aides est prévue sur 5 ans. Les actions menées par la commune et notamment le séjour « chien de traîneau » ne pourra certainement plus se faire avec les mêmes conditions financières.
- Gymnastique volontaire : demande d'une salle par CB Art pour cours de 9h00 à 10h00 une fois par semaine. Des informations complémentaires vont être demandées avant de donner une réponse.
- Elections : les élections présidentielles auront lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2007, les législatives les 10 et 17 juin 2007.
- Location de la Maison des Loisirs : des bruits trop importants ont gêné les riverains à l'occasion d'une location par une personne d'Ermenonville. Monsieur le Maire a envoyé un courrier aux riverains pour excuser ce comportement. Un article sera ajouté au contrat de location pour informer les locataires sur la réglementation concernant les nuisances sonores et les prévenir qu'ils doivent veiller à ce que leurs invités ne klaxonnent ni ne claquent les portières des voitures violemment, notamment au moment du départ.

La séance est levée à 22h45.